

DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

Je soussigne, Philippe HOURDAIN, Président de la CCI de région Hauts-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du Code du Commerce,
- Vu le Règlement intérieur, et notamment les articles 54 et 121,
- Vu la délibération de l'Assemblée Générale de la CCI de région Hauts-de-France en date du 9 décembre 2021, portant sur les pouvoirs consentis au Président,

Décide :

De donner délégation de signature spéciale à Monsieur Jean-Marc DEVISE, Président de la CCI ARTOIS à effet de signer la convention de partenariat avec Bridgestone pour la mise en œuvre d'actions de revitalisation du bassin économique touché par les suppressions d'emploi.

La présente délégation de signature n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance.

Fait à Lille, le 4 juillet 2022



Philippe HOURDAIN
Président